Une heureuse initiative

(Suite de la 1ère page)

— Pouvez-vous nous donner quelques détails concernant ce câble?

— Certainement. Ce nouveau câble de 4 kilomètres environ est prêt à être mis en service. Il permettra d'assurer une plus grande sécurité dans l'exploitation téléphonique de ce secteur tant pour le central téléphonique d'Evolène que pour les abonnés de la région d'Hérémence.

Le câble de Zermatt

— Monsieur le Directeur, pouvez-vous maintenant nous dire quelques mots du câble téléphonique de Zermatt, dont la presse a parlé récemment.

— Bien volontiers. Jusqu'à ces dernières semaines, le central téléphonique de Zermatt n'était relié au reste du réseau que par une ligne aérienne, se raccordant à Stalden à un câble souterrain qui la conduisait jusqu'à Brigue. Les avalanches qui, chaque année, au printemps, endommageaient la voie ferrée et la route de la vallée de St-Nicolas, apportaient également de graves perturbations au trafic téléphonique, en endommageant la ligne aérienne. Au printemps dernier, les avalanches qui descendirent sur les deux versants de la vallée, causèrent des dégâts particulièrement graves à cette ligne, en isolant complètement le central téléphonique de Zermatt. A la suite de ces événements, l'administration des téléphones décida de remplacer la ligne aérienne actuelle par un câble souterrain, allant de Taesch à Stalden. La section Taesch-Zermatt avait dû être munie d'un câble, depuis quelques années déjà, et pour les mêmes raisons.

— Parlez-nous un peu de ce nouveau câble.

— Lorsque le réseau des câbles téléphoniques du Haut-Valais sera complètement installé, le nouveau câble qui vient d'être mis en service permettra d'améliorer sensiblement le service téléphonique, tant au point de vue de la qualité de l'audition des conversations qu'à celui de la rapidité d'établissement des communications de l'importante station touristique valaisanne.



La tranchée où sera posé le câble, vient d'être creusée et on en vérifie la profondeur.

— Et quelles sont les caractéristiques techniques de ce nouveau câble?

— Il s'agit d'un câble du type «quadré», de 22 km. de longueur contenant 31 paires de conducteurs, permettant d'établir 44 lignes pour les besoins du trafic interurbain et de la télédiffusion.

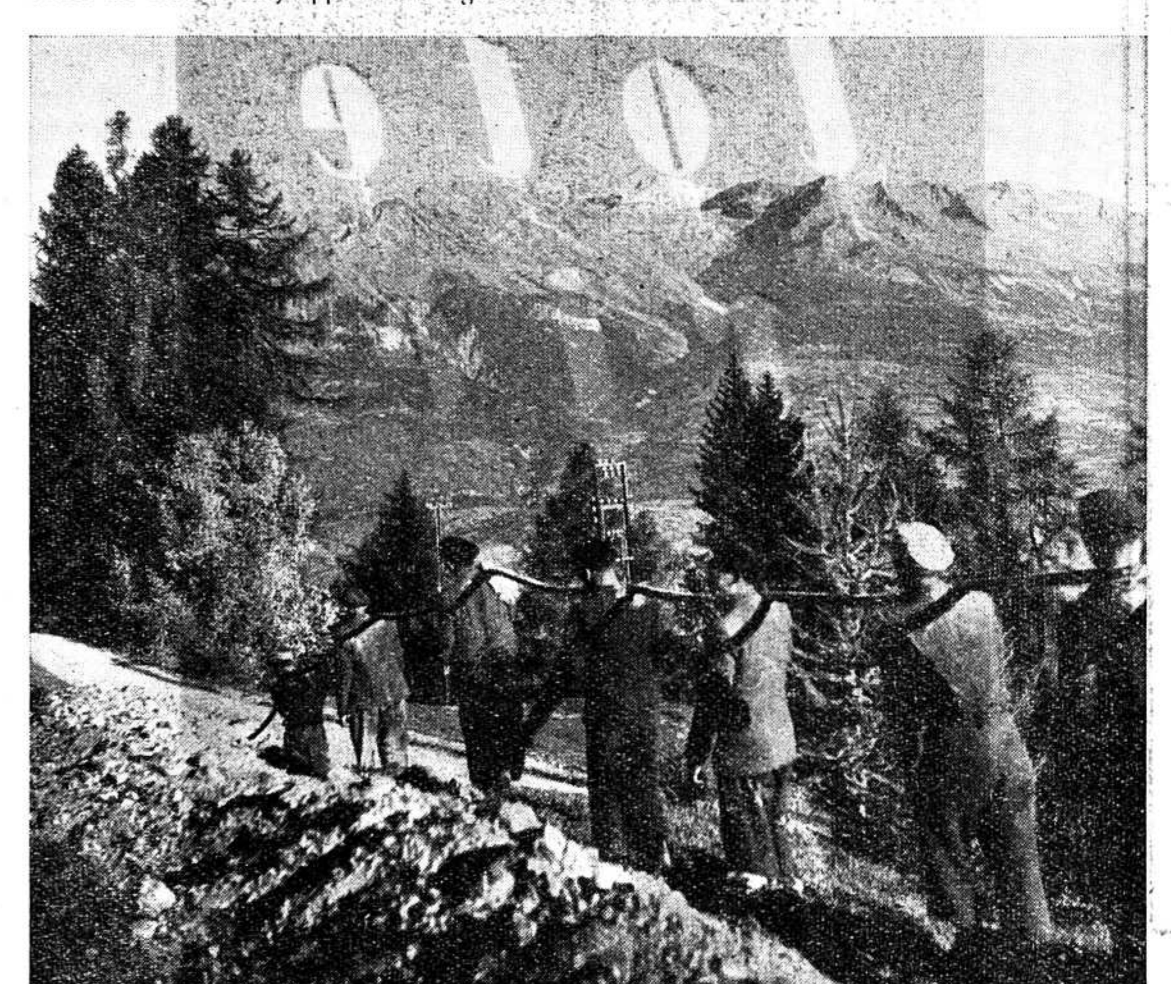
Notre entretien se termina sur ces mots et nous quittâmes notre charmant interlocuteur, en le remerciant, au nom de nos lecteurs, de toute l'amabilité qu'il nous avait témoignée.

En sortant de l'Hôtel des Postes, nous songions à la merveilleuse création du génie humain qu'est le téléphone et aux services éminents qu'il rend quotidiennement à tout le monde et notamment à nos populations montagnardes qui, sans lui, seraient bien souvent complètement isolées.

En ce sens, il nous plaît de rendre ici un hommage tout particulier à ceux grâce à l'initiative desquels le trafic téléphonique en montagne deviendra aussi sûr qu'il l'est en plaine. Par l'installation de câbles téléphoniques dans nos vallées latérales, les habitants de nos villages alpestres, pourront désormais, eux aussi toujours compter sur les services inappréciables que peut rendre le téléphone, en maintes circonstances de notre existence quotidienne.

Jos. C.

(Photos Elsener)



Dans la région des Mayens de Sion, l'on procède à la pose du câble, dans la tranchée qui a été creusée au flanc du coteau. Une quarantaine d'hommes portent un tronçon de câble, dont la longueur atteint 230 m.

18 centimes

par semaine... Voilà la somme dérisoire que coûte un abonnement d'une année à la Feuille d'Avis du Valais.

A PROPOS D'UN SÉISME
Une cocasse façon d'écrire l'histoire

Nous lisons dans la Feuille d'Avis de Lausanne cet amusant article :

Un de nos amis qui revient de Rome où il séjournait au moment du séisme, a bien voulu nous confier les numéros du 26 et du 27 janvier d'un quotidien italien : *Il giornale del Mattino* qui, par sa façon de relater l'événement dame le pion aux meilleurs humoristes.

Jugez-en plutôt :

Sous un titre flamboyant, il annonce froidement la dévastation de la ville de Sion et il dépeint la terreur des Bernois à l'apparition d'un météore aveuglant.

Ce n'est, hélas, qu'un avant-goût du texte.

Le journaliste, en des mots haletants, retrace la situation dans la ville fédérale au soir du tremblement de terre. Il nous montre nos braves Confédérés désemparés alors que des «langues de feu énormes» passaient sur leurs têtes et que leur regard ne parvenait pas à soutenir la lumière aveuglante d'un «météore gigantesque».

Une nuit opaque, exceptionnelle, tombe ensuite sur la cité affolée.

Quant à Sion, c'est bien simple, hélas ! c'est une ville rasée, sans toits, où il est impossible de dénombrer les victimes qui gisent sous les décombres des maisons ou qui sont morts de frayeur.

L'hôtel du gouvernement et le bâtiment des postes sont méconnaissables.

Pensez donc : la secousse principale a duré vingt secondes et un vent de cyclone a accompagné les sourds grondements du sol !

Le journaliste alors d'ajouter : le téléphone, le trafic, l'électricité et même... les âmes ont été paralysées.

Il renonce à évaluer les dégâts qui doivent s'élever à « plusieurs milliards ».

Tous les clochers du Valais, à peu d'exception près, ont été « fauchés » et celui de « Notre-Dame » à Sion s'est écroulé.

Le canton de Vaud, lui, a subi le choc d'avalanches formidables qui ont fait rouler dans la plaine des rochers énormes non sans paralyser complètement tout le trafic ferroviaire !

Tout cela est daté de... Berne.

Un autre journaliste tente dans un autre journal de la ville éternelle un parallèle entre Jérusalem et Sion, et il conclut philosophiquement que le même sort devait — c'était écrit ! — frapper les deux cités : L'anéantissement sans phrases, si l'on peut dire !

Les Suisses domiciliés à Rome ne riaient pas en lisant ces récits apocalyptiques et la secousse qu'ils ont ressentie en ouvrant les journaux italiens fut bien pire que la nôtre en vivant le tremblement de terre !

LES TREMBLEMENTS DE TERRE DU 25 JANVIER 1946

Nous lisons dans le «Valais Agricole» l'intéressant article que nous reproduisons ci-dessous.

La presse a déjà relaté en long et en large les dégâts causés par les secousses sismiques qui ont ébranlé les régions de Sierre et de Sion et qui ont débuté le 25 janvier à 18 h. 35 pour se continuer, plus amorties heureusement, pendant plusieurs jours. Nous n'avons pas à y revenir. Chacun peut s'en rendre compte lui-même. Ces dégâts sont au reste difficilement appréciables et on peut dans tous les cas être sûrs qu'ils dépassent largement les appréciations des experts dont le rôle est de toujours se tromper dans des cas pareils. Remettre en état du vieux délabré, coûte régulièrement bien plus qu'on ne le croit au premier abord, tant d'imprévus pouvant survenir en cours de route.

On a cependant pu constater que, jusqu'ici, il n'y avait point de dégâts dans les caves. Tous les borsari, en partie pleins en ce moment, ont bien résisté aux secousses et il n'y a pas eu de vin perdu. Si des vases en ciment contenant de 20 à 30.000 litres s'étaient fendus, on peut s'imaginer les pertes qui en seraient résultées. Heureusement que cela n'a pas été le cas.

On nous a cependant signalé que des vases en bois avaient été déplacés, mais sans dommage aucun.

Personnellement, nous avons pu constater qu'un Pinot noir qui avait été collé aux œufs, il y a quelques jours, et qui était déjà clair et prêt à la mise en bouteilles, n'avait pas été troublé par les tremblements de terre et avait gardé toute sa limpidité.

Les dégâts causés aux bâtiments posent cependant un problème assez compliqué tant pour leurs propriétaires que pour les organes du fisc.

Comme on le sait, on va procéder incessamment à une revision des taxes cadastrales. Comment cela va-t-il se passer pour les immeubles endommagés? Ceux-ci devront forcément subir une dépréciation, car malgré tous les rafistolages ils resteront exposés à une catastrophe complète en cas de nouvelles secousses. Que celles-ci sont **malheureusement** possibles, cela résulte des déclarations faites à la radio le samedi 26 janvier, à 19 h. 20, par le Dr Lugeon, directeur de l'observatoire fédéral de météorologie, à Zurich.

Alors avec pareil risque, comment taxer ces bâtiments?

Il y là toute une série de questions qui se posent et dont l'étude ressortirait plus que de notre modeste organe, de l'Association valaisanne des Intérêts immobiliers.

Dans tous les cas, nous conseillons à tous les propriétaires de noter soigneusement tous les frais de remise en état de leurs bâtiments pour s'en prévaloir devant les commissions de taxe qui, équitablement, devront tenir compte de ce facteur, ainsi que de ses éventuelles conséquences.

POURRA-T-ON CONSTRUIRE UNE MAISON EN CIMENT EN VINGT-QUATRE HEURES

Des inventeurs américains viennent de mettre au point une machine géante qui est appelée à révolutionner l'industrie du bâtiment. Cette machine est en effet capable de construire une maison en un seul jour. Elle est munie de roues pneumatiques de quatre mètres de hauteur.

LE SURPLIS

Les vêtements de peaux furent d'un grand usage dans les temps de misère du moyen âge. Les prêtres même s'habillaient de peaux; mais de crainte que ce costume grossier n'avilit, aux yeux du vulgaire, l'exercice des fonctions sacerdotales, les conciles et les évêques leur enjoignirent de recouvrir leurs vêtements de peaux d'une courte robe de linge, lorsqu'ils célébraient les saints offices. Ce nouveau vêtement, qui fut placé «super pelles» (par-dessus les peaux), prit et conserva le nom de « surplis ».

Le SERMENT

par la baronne d'Orczy

Docile, elle obéit, et bientôt il ne resta plus auprès du mort que le vieillard et sa fille.

Dès que les pas étouffés des domestiques se furent éteints dans la galerie, le comte parut secouer la torpeur qui l'avait comme enveloppé jusque-là. Saisissant le poignet de sa fille, il murmura d'une voix ardente:

— Son nom, vous avez entendu son nom, Juliette?

— Oui, père, répondit la jeune fille.

— Paul Delatour... Paul Delatour... vous ne l'oublierez pas?

— Jamais, père.

— Ce Paul Delatour a tué votre frère. Vous comprenez bien... Il a tué mon seul fils, l'espoir de ma maison, le dernier représentant d'une race glorieuse entre toutes celles qui ont illustré ce pays. Il l'a tué lâchement, il l'a assassiné...

— Mais père, n'était-ce pas en combat loyal?

— Il n'est jamais loyal pour un homme de tuer un enfant, répliqua le vieillard avec une sauvage énergie. Delatour a trente ans, Philippe n'était pas encore majeur. Que la vengeance de Dieu accable le meurtrier!

Juliette contemplait son père avec stupeur. Il lui apparaissait tout autre avec cette expression d'exaltation et de haine qu'elle ne lui avait encore jamais vue.

Elle était trop jeune et trop inexpérimentée pour se rendre compte que la dernière lueur d'une raison vacillante s'éteignait rapidement dans le pauvre cerveau affaibli. Bien que l'attitude de son père lui inspirât de l'étonnement et de l'effroi, elle aurait repoussé avec horreur et indignation l'idée que sa pensée s'égarait.

Lorsque, l'attirant plus près du lit, il lui prit la main et la plaça sur la poitrine du mort, elle frissonna au contact du corps inanimé, si différent de tout ce qu'elle avait touché jusque-là, mais elle obéit à son père sans mot dire et prêta à ses paroles une attention respectueuse.

— Juliette, reprit-il avec plus de calme, vous allez avoir quinze ans et vous êtes capable de comprendre ce que je vais vous demander. Si, pauvre infirme impuissant, je n'étais pas cloué à ce misérable fauteuil, je n'aurais recours à personne, pas même à vous, mon unique enfant, pour accomplir ce que la justice divine réclame de l'un de nous.

Il se recueillit un instant, puis poursuivit d'une voix solennelle:

— Souvenez-vous, Juliette, que vous appartenez à la famille de Marny où, durant des siècles, l'honneur a été placé plus haut que tout; souvenez-vous que jamais un de vos ancêtres n'a failli à la parole donnée. Dieu vous voit, mon enfant. Vous allez devant lui et devant moi prêter un serment dont la mort seule pourra vous relever. Cet engagement solennel que je vous demande pour apaiser les mânes de votre frère et pour adoucir l'amertume de mes derniers instants, vous allez le prendre, n'est-ce pas ?

— Si tel est votre désir, mon père, je suis prête.

— Jurez donc de venger la mort de votre frère.

— Mais, père...

— C'est là le serment que j'attends de vous.

— Comment pourrais-je le remplir, père? Je ne comprends pas.

— Dieu vous montrera la voie, mon enfant. Plus tard, vous comprendrez.

La jeune fille hésita. Jetée brusquement en plein cauchemar, il lui était impossible de former une pensée nette. Elle sentait seulement que son âme était douloureusement partagée entre la répulsion instinctive que sa timidité naturelle et son éducation chrétienne lui inspiraient pour un serment de vengeance et la crainte de manquer à l'obéissance filiale. Privée de sa mère, elle avait reporté sur son père son affection entière: en toutes choses, elle se conformait à ses désirs, et, en ce moment douloureux, elle voulait par-dessus tout ne pas le contrister par sa résistance. Elle pensa aux saints et aux saintes dont elle avait lu la vie, qui s'étaient signalés par leur obéissance aveugle envers leurs supérieurs. Devait-on discuter un ordre paternel? Elle se rappela les chevaliers d'autrefois et les faits glorieux qu'ils accomplissaient pour remplir leurs serments... L'exaltation du vieillard commençait à la gagner: elle se vit investie d'une mission... souffrant pour la remplir....

Mais le comte commençait à s'irriter de son silence et il dit d'un ton de reproche:

— Devant le corps de votre frère qui crie vengeance, Juliette, est-il possible que vous hésitiez vous, la dernière des Marny!... Car, à partir de ce soir, je ne compte plus parmi les vivants.

— Non, père, murmura la jeune fille frémissante, je n'hésite pas. Je suis prête à faire le serment que vous me dicterez.

— Etendez la main, mon enfant, et répétez après moi les paroles que je vais prononcer.

— Oui, père.

— Devant le Dieu tout puissant qui me voit et qui m'entend, je jure de rechercher Paul Delatour...

D'une voix qu'elle s'efforçait de rendre ferme, Juliette répéta:

— Devant le Dieu tout-puissant qui me voit et qui m'entend, je jure de rechercher Paul Delatour...

— ... Et lorsque Dieu m'en indiquera le moyen, de lui faire expier son crime par la mort, la ruine ou le déshonneur.

— ...Et lorsque Dieu m'en indiquera le moyen, de lui faire expier son crime par la mort, la ruine ou le deshonneur.

— ... Que mes ancêtres me renient si j'étais jamais assez lâche pour faillir à ce serment.

— ...Que mes ancêtres me renient si j'étais jamais assez lâche pour faillir à ce serment.

Le serment était prononcé. Juliette tomba à genoux. Sur les traits du vieillard se peignit une expression de soulagement.

Un instant plus tard, l'infirme appela son vieux serviteur, et Juliette, brisée par l'émotion, s'enfuit hors de la pièce pour aller se jeter, tout en larmes, dans les bras de sa fidèle Gertrude.

I

PARIS EN 1793

Que le député le plus modéré de la Convention, le citoyen Delatour, naguère bien vu du roi, pût vivre en sécurité dans le Paris bouleversé de 1793 et même y jouir d'une véritable faveur parmi le peuple, voilà qui pouvait surprendre.

Le règne de la Terreur avait commencé. Aristocrates et prêtres étaient poursuivis, arrêtés pêle-mêle avec les hommes politiques les moins suspects de modérantisme. Les Girondins étaient proscrits, traqués. Bientôt les Montagnards menacés eux-mêmes s'entre-dévoraient jusqu'au jour où la France allait se trouver transformée en une vaste prison, pourvoyeuse journalière de la guillotine.

Cependant, Delatour ne semblait être l'objet d'aucune défiance. Quand, en messidor, le meurtre de Marat avait été l'occasion d'une recrudescence de poursuites et d'arrestations, Delatour, qui pourtant avait témoigné au procès de Charlotte Corday, en faveur de l'accusée, n'avait pas été inquiété.

A une époque où personne n'était jamais sûr d'avoir encore le lendemain sa tête sur ses épaules cet homme paraissait invulnérable et gardait la liberté de ses paroles et de ses actes.

Peut-être, chose étrange, devait-il en partie sa sauvegarde à un mot de Marat, ce maniaque haineux qui ne voyait partout que conspirateurs et ennemis de la République. Un jour que l'on parlait devant lui de quelques conventionnels trop tièdes parmi lesquels on citait le nom de Delatour, «l'Ami du Peuple» s'était contenté de dire avec un ricanement de mépris:

«Oh! celui-là n'est pas dangereux!»

Ce jugement avait été enregistré, et maintenant que Marat était regardé comme le grand protagoniste de la liberté, le martyr de la foi révolutionnaire, il était devenu une sorte d'oracle ou de prophète dont les moindres paroles étaient pieusement conservées. Les Girondins, emprisonnés ou fugitifs, n'étaient plus là pour attaquer sa mémoire. Marat mort était encore plus puissant que Marat vivant. Or, il avait déclaré que Delatour n'était pas dangereux.

Son immense fortune aurait dû, semble-t-il, attirer sur Delatour la jalousie et la haine; mais cette fortune n'existait pour ainsi dire plus. L'argent qui, jadis avait aidé le roi de France à traverser des moments difficiles, servait maintenant à soulager dans Paris, de nombreuses misères. Delatour avait eu l'heureuse inspiration de donner à temps ce qui, sans aucun doute, lui eût été arraché plus tard, et comme il était foncièrement généreux et compatissant, il avait su venir en aide d'une manière efficace, aux petites gens, aux malheureux que la guerre et la révolution éprouvaient durement. Ces largesses lui avaient acquis l'affection et la reconnaissance du peuple de Paris dont il était maintenant l'un des représentants à la Convention nationale.

A l'assemblée, Delatour faisait partie du groupe de ces députés laborieux qui, sans tremper dans la politique sanguinaire des clubs, employaient tout leur temps à élaborer les lois de la République naissante. Comme «il n'était pas dangereux», Jacobins et Cordeliers l'ignoraient, et s'il comptait quelques ennemis parmi les terroristes, ceux-ci étaient tenus en respect par le fait qu'il jouissait de la faveur populaire, — bien aussi précieux que fugitif en l'an II de la République.

En dehors du temps consacré à l'assemblée, il menait une existence simple et paisible, vivant seul avec sa mère et une jeune cousine orpheline que Mme Delatour avait adoptée tout enfant. Tout le monde connaissait la maison qu'il habitait rue des Cordeliers, non loin de celle où Marat fut assassiné. C'était la seule construction de bonne pierre solide qui se dressait au milieu d'une rangée de masures noires et malodorantes. La rue elle-même était fort resserrée et la chaussée souvent encombrée par une population des moins recommandables qui se pressait aux abords des Cordeliers lorsque se tenaient les séances de ce club fameux. On buvait ferme dans les cabarets situés aux deux extrémités de la rue, et, vers le soir, il était certainement plus prudent, pour une femme bien élevée, de ne pas s'aventurer hors de chez elle.

Le nom de femme ne convenait guère aux viragos échevelées qui se groupaient de loin en loin pour bavarder, étalant sans vergogne leur tenue débraillée. Aux passants de mise et d'allure plus décente, elles lançaient leurs railleries grossières:

— Hé! l'aristo!... Voyez-moi l'aristo... criaient-elles lorsqu'elles apercevaient un homme correctement vêtu ou une ménagère proprement attifée avec un tablier net et un bonnet seyant.

(A suivre)

Editeur responsable: Georges Gessler
Rédaction: Joseph Couchepin
Responsable pour la partie des annonces: Publicitas S. A., Sion.